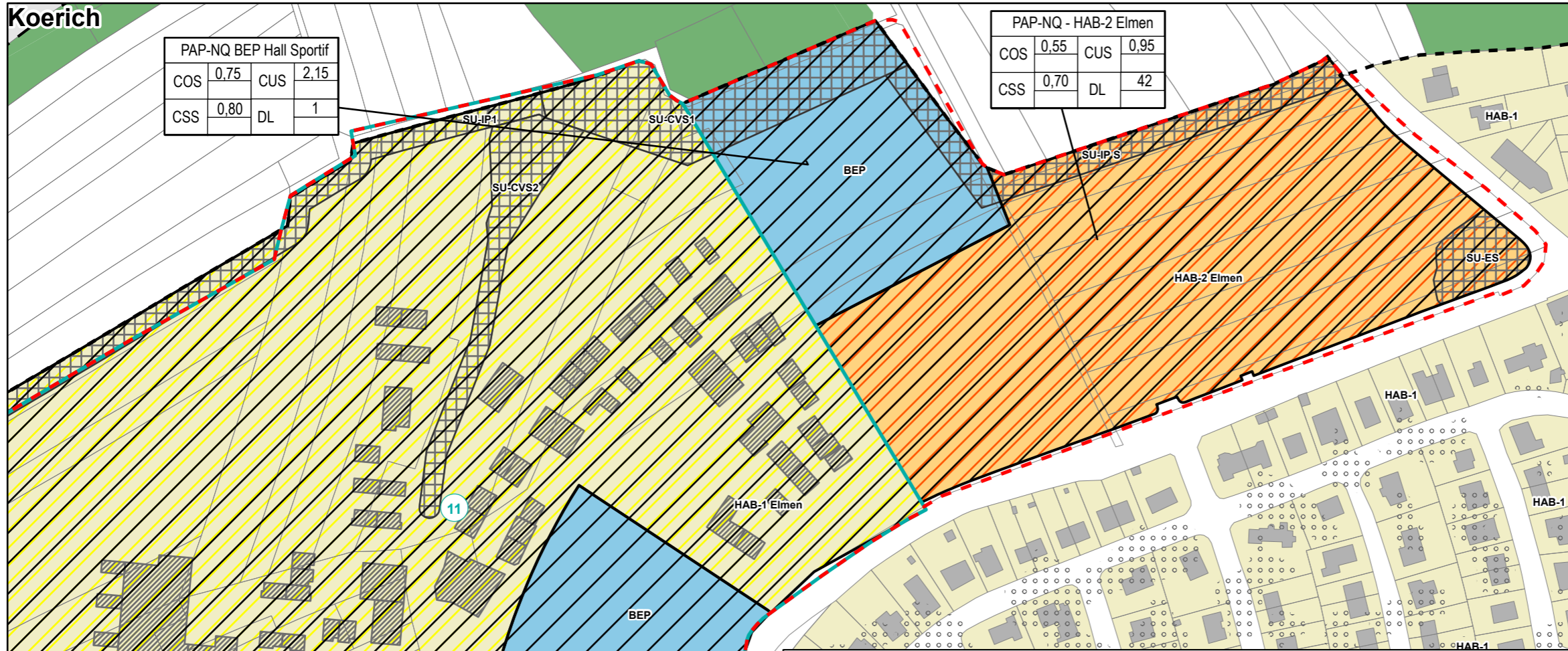


PAP-NQ BEP Hall Sportif			
COS	0,75	CUS	2,15
CSS	0,80	DL	1

PAP-NQ - HAB-2 Elmen			
COS	0,55	CUS	0,95
CSS	0,70	DL	42



**Légende**

- Délimitation de la modification
- Parcelle cadastrale (PCN 2017)
- Bâtiment (PCN 2017)
- Délimitation du degré d'utilisation du sol
- Délimitation de la zone verte

**Fond de plan (09.01.2024)**

- Bâtiment (PCN 2024)
- Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées**
- HAB-1 zone d'habitation 1
- HAB-1 Elmen zone d'habitation 1 Elmen
- HAB-2 Elmen zone d'habitation 2 Elmen
- BEP zone de bâtiments et d'équipements publics

**Zone verte**

- AGR zone agricole
- FOR zone forestière

**Zones superposées**

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différé

**Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"**

Dénomination de la ou des zones			
COS	max.	CUS	max.
CSS	max.	DL	max.
	(min.)		(min.)

Plan d'aménagement particulier approuvé

Zone de servitude "urbanisation"

- SU-IP S intégration paysagère - Siggelsriech, Olm
- SU-CVS 1 coulée verte - Siggelsriech 1
- SU-ES étude de sol
- SU-CVS 2 coulée verte - Siggelsriech 2

**Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives**

- à la protection des sites et monuments nationaux
- immeubles et objets classés monuments nationaux

INDICE	DATE	MODIFIÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR	MODIFICATION
A	30.09.2025	VKS	NKG	Adaptation selon la réclamation de la SNHBM du 14.01.2025

**MAÎTRE D'OUVRAGE** COMMUNE DE KEHLEN

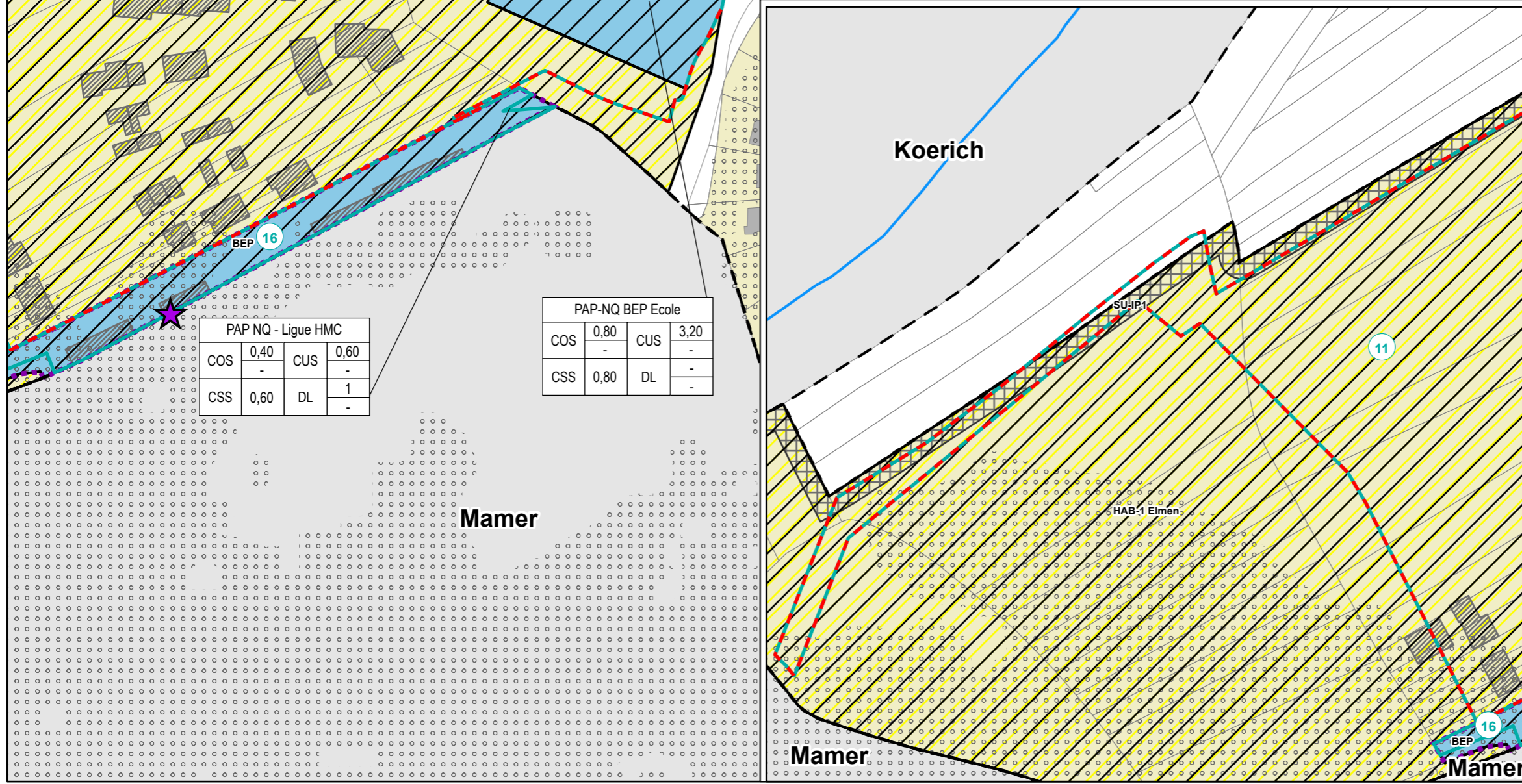
**PROJET** MODIFICATION PONCTUELLE DU PAG "ELMEN" À OLM

**OBJET** LOCALITE DOMAINE D'OLM  
PLAN DE LA SITUATION PROJETEE

**BUREAU D'ÉTUDES** 4, rue Albert Simon  
L-5315 Contern  
T (+352) 26 390-1  
LSC360.lu

PAP NQ - Ligue HMC			
COS	0,40	CUS	0,60
CSS	0,60	DL	1

PAP-NQ BEP Ecole			
COS	0,80	CUS	3,20
CSS	0,80	DL	-



DESSINÉ PAR	Vivianne KEILS	DATE	15.09.2025
VÉRIFIÉ PAR	Noémie KLOCKENBRING	ÉCHELLE	1:2.500
CONTROLÉ PAR			
FICHER	P:\LSC360\2020\20200796_LP_U_MOPO_PAG_Elmen_KehlenD_Plans\PDF		
PLAN N°	LSC-20200796-URB_ModPAG_Elmen_SP		

1. Toutes les informations et les dimensions sont à vérifier avant la construction. Pour l'exécution des mesures l'entrepreneur est responsable. 95% sont non conformes aux plans actuels, l'entrepreneur doit adapter le niveau d'ingénierie en conséquence, avant le début de la construction. Toutes modifications non décidées ne seront pas prises en compte.  
2. Toutes les exécutions sont à réaliser selon les normes (CRTB/DIN...) et suivent le règlementation actuellement en vigueur.  
3. Les plans actuels sont sujet à des modifications à ses conditions de chantier le nécessaire.